

restreint de ces écoles n'avait point jusqu'alors rendu nécessaire la tenue d'un congrès de ce genre; mais, étant donnés leur augmentation et le développement qu'elles étaient appelées à prendre, il était devenu utile de réunir les directeurs de ces maisons d'éducation, afin de leur permettre de délibérer ensemble et de proposer les moyens qui leur paraîtraient propres au perfectionnement des programmes d'études ou des règlements dont ils ont à surveiller l'exécution.

Le Comité catholique ayant donné son assentiment à l'idée de cette réunion, je crus devoir, avant de convoquer ici MM. les Principaux, les prier d'étudier chacun en leur particulier les changements à opérer et je me permis de leur soumettre, à titre de projets, quelques-unes des questions qu'il importerait de discuter. Du reste, l'expérience qu'ils ont acquise dans la direction des écoles normales leur donnait sur les besoins spéciaux de ces institutions une vue d'ensemble qui les mettait à même de proposer des mesures pratiques et fécondes en bons résultats.

Du mois de novembre 1910 jusqu'au mois de mars suivant, ces distingués éducateurs se réunirent plusieurs fois et examinèrent ensemble d'importantes mesures administratives. Comme résultat, ils soumièrent au comité catholique un remarquable rapport dans lequel ils signalèrent quelques amendements à faire à l'état de choses actuel. Jusqu'à ce moment, le comité catholique n'a pu encore se prononcer sur la valeur de ces propositions. En tous cas, il n'est pas douteux que des réunions de ce genre n'aient une influence bienfaisante sur la mise en pratique du programme des écoles normales et ne soient propres à réaliser l'unité d'action parmi les institutions dont il s'agit, tout en provoquant entre elles une noble émulation. Dans la période de formation et de développement où se trouvent encore ces maisons d'éducation, il importe que leurs directeurs soient appelés à se réunir assez souvent pour se consulter et s'entendre et enfin pour qu'ils puissent accomplir dans l'œuvre de l'enseignement primaire ce que font dans l'œuvre de l'éducation supérieure les têtes dirigeantes de nos collèges classiques.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La comparaison que je viens d'exprimer me conduit à parler d'un événement dont il importe de signaler l'importance. Il s'est produit, il est vrai, dans une sphère indépendante du contrôle de l'Etat et qui excède le champ de l'instruction primaire; mais celle-ci étant comme l'assise sur laquelle s'éleve et s'appuie l'enseignement supérieur, tous deux sont les parties intégrantes d'un même édifice; le ciment qui les lie fait leur solidité; un même courant de vie anime ces deux systèmes d'enseignement quoique la distance soit grande entre le premier livre de lecture de l'école élémentaire et le traité de philosophie du collège classique.

tenu
Tou
repr
lère
que.
par
du b
regar
géogr
consa
carri
raire
du ma
U
progr
écoles
on ne
de nou
ne se
les car
s'offrir
l'école
ciales,
gnemen
économi
fournir
Un
fut la f
question
congrès
On
la réform
décidé c
française
ministre
Cett
évidemm
à discute
(1) Co
field; E. Ch
de Joliette;
sident d'hon